

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11	11

Séance du 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à VINGT heures ZÉRO minute, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de :

M. MORDELET Charles-Antoine, Maire en exercice.

Présents: Mmes BARTIAUX Claudine, CHAUVIN Hélène, GRADASSI Colette, HEBRARD Valérie, TROIN Katia, et MM. BAGARRE Jean-Pierre, GARENCE Jacques, GARRON Patrice, LACROIX Matthias, MORDELET Pierre.

Absents représentés :

Absents excusés non représentés :

Mme HEBRARD Valérie a été nommée secrétaire.

Date de la Convocation

16/03/2026

Objet de la délibération

Délibération n°21/2026 : Délibération représentant de la commune auprès du comité de gestion du site des Cavaliers

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que compte-tenu de la convention entre la commune et le conservatoire du Littoral concernant la gestion du site des Cavaliers, il est nécessaire de désigner un représentant du conseil municipal au sein du comité de gestion.

Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur MORDELET Pierre (titulaire) et de Monsieur LACROIX Matthias (suppléant).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

APPROUVE la désignation de Monsieur MORDELET Pierre (titulaire) et de Monsieur LACROIX Matthias (suppléant) en tant que représentant de du conseil municipal au sein du comité de gestion du site des Cavaliers

CHARGE Monsieur le Maire de toutes les démarches nécessaires.



Fait et délibéré à Aiguines, les jour, mois et an susdit
Le Maire, Charles-Antoine MORDELET